

Rapporteur : Mme PSALTOPOULOS Jacqueline

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

Mme BERTRIX VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, permettez-moi de relayer la position exprimée par Marc Augoyard lors du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement de mardi dernier.

Nous devons délibérer sur la fermeture de l'école maternelle Pauline Kergomard située dans le quartier de la Quarantaine, tout près du siège de la SACVL et son repli sur l'école Fulchiron située à plus de 500 mètres de là.

Ce n'est pas la première fois que nous devons prendre une telle décision, souvent justifiée par la volonté de bien gérer les finances municipales et d'offrir aux enfants de notre ville des écoles de qualité. Mais on ne peut appliquer un schéma uniforme, voire dogmatique, à toutes les écoles et à tous les quartiers de notre ville.

Si cette fermeture pourrait paraître logique sur le plan comptable, elle est dramatique sur le plan humain et local. Le quartier de la Quarantaine est un quartier excentré qui aujourd'hui, a besoin du dynamisme et de l'attrait que peut susciter une école maternelle pour des jeunes couples désirant s'installer dans cette partie du Vieux-Lyon.

Que proposez-vous pour le quartier de la Quarantaine ?

Par contre, je me permettrai de reprendre les mots de M. Touraine tout à l'heure qui présentait les vœux du Conseil municipal et vous, Monsieur le Maire, il disait : « soyez indulgent avec l'Opposition ». Alors, écoutez-nous, ne fermez pas cette école, c'est dans l'intérêt du quartier et des enfants. Cela nous permettrait, à nous, dans l'Opposition, de rester comme à l'habitude objectif et constructif.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous examinons effectivement ce soir la question de la fermeture de l'école Pauline Kergomard, école dite isolée du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, dans le quartier de la Quarantaine.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ici, au Conseil municipal, la question des écoles isolées et vous nous aviez dit, Monsieur l'Adjoint aux Affaires scolaires, que cette question serait traitée au cas par cas et bien sûr, dans la concertation.

Alors, qu'en est-il pour l'école Pauline Kergomard dont la fermeture nous est soumise aujourd'hui ? Sur la concertation, il suffit

d'avoir discuté un peu avec les gens du quartier et, de l'aveu même de certains élus du 5<sup>e</sup> arrondissement lors du Conseil d'arrondissement, on ne peut pas dire que la concertation ait été au rendez-vous ! Cela a été plutôt la décision avant la concertation et une rencontre assez rapidement opérée.

Deuxièmement, et cela vous l'avez assumé tout à l'heure dans vos propos, Monsieur le Maire, qui décide de fermer l'école ? Là aussi, il y a eu la tentation de certains de vouloir charger d'autres instances, et notamment l'Etat. Ce n'est pas votre cas, Monsieur le Maire, et je note l'évolution et la responsabilité que vous prenez ce soir de fermer l'école Pauline Kergomard.

Je vais simplement tenter d'apporter un élément qui pourrait remettre en cause cette décision : c'est celui de la question des effectifs parce que nous avons déjà eu, ici, au Conseil municipal, à voter sur la fermeture de certaines écoles isolées. Il y avait deux motifs qui venaient justifier la fermeture d'une école isolée :

1- la diminution des effectifs qui faisait qu'il n'était plus possible d'avoir une action pédagogique organisée pour les enfants, chose que nous pouvons parfaitement comprendre,

2- la sécurité, notamment la présence d'amiante dans certains établissements, chose là aussi que tout le monde peut comprendre.

Malheureusement pour l'école Pauline Kergomard, ce n'est ni le premier cas, ni l'autre qui viennent justifier la fermeture de cette école, mais une décision comptable, financière, immobilière de récupération d'un espace immobilier, alors que les effectifs de cette école sont en nombre suffisant pour avoir deux classes et que même les projections, certes à un ou deux ans, (il s'agit d'un équilibre fragile) sont plutôt à la hausse.

Dès lors, on ne peut pas vous rejoindre. Tout à l'heure, en vous exprimant, vous disiez qu'il faut savoir faire des propositions. Il faut avoir des critères objectifs : si vous décidez de fermer les écoles quelle que soit la situation des effectifs, c'est une décision politique que nous ne partageons pas, et appliquée à l'école Pauline Kergomard, nous ne la comprenons pas.

Elle est située dans un quartier qui est déjà plutôt excentré et isolé. Dès lors, cette décision que vous nous proposez pour des motifs purement financiers ou comptables, peu importe, vous l'expliquerez, et bien nous ne pouvons pas la partager. C'est pour cette raison que nous voterons contre cette délibération en espérant que vous n'ouvriez pas une jurisprudence pour les autres écoles isolées de l'ensemble de la Ville de Lyon, et qu'il faut savoir trouver des éléments objectifs pour prendre une telle décision. C'est en tout cas ce que j'appelle de mes vœux, et j'espère que cette sagesse l'emportera.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je vais reprendre en partie l'explication que je vous avais donnée lors d'un précédent Conseil, à savoir que nous avons l'habitude à la Ville de Lyon d'assumer nos responsabilités, mais il ne faut pas non plus travestir la réalité. Oui, sur le moyen terme, il y a eu évolution à la baisse des effectifs sur l'école Pauline Kergomard, et ce n'est pas parce que vous ne reprenez que la dernière année pour souligner une petite hausse qui est quand même très relative.

Deuxièmement, il est vrai que les écoles maternelles de deux classes, quelle que soit l'impression de cocon qu'elles peuvent donner et ce que je comprends parfaitement, sont -ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les spécialistes, et en particulier les inspecteurs de l'Education nationale-, n'offrent pas les mêmes ressources pédagogiques, les mêmes capacités de développement de projets, la même sécurité en cas d'absence soit d'une ATSEM, soit d'un enseignant, et qu'il est préférable de pouvoir disposer d'au moins trois ou quatre classes pour avoir, en quelque sorte, un niveau par âge des enfants de l'école maternelle. C'est cela une école maternelle complète.

Donc, il y a une vraie problématique. Ensuite, il y a des circonstances géographiques qui ont été évoquées par M. le Maire, pour aller ou non au bout de telle ou telle décision, mais il n'en reste pas moins qu'il y a un vrai problème de réalité. Or, je m'étonne un peu quand même que nos collègues de l'Opposition redécouvrent l'école maternelle après les déclarations du précédent Ministre de l'Education nationale. Et effectivement, ce que nous voulons, excusez-moi mais c'est la réalité, ce n'est pas moi qui ai comparé l'école maternelle à une garderie, et justement parce que nous ne voulons pas que l'école maternelle soit une garderie, nous souhaitons avoir des écoles maternelles avec un cycle complet et des conditions de fonctionnement assurant effectivement toutes les conditions d'accueil, tout au long de la scolarité maternelle.

J'ajouterai enfin qu'il y a des parents aussi qui votent avec leurs pieds et qui demandent des dérogations, en particulier quand il y a des fratries, et où vont-ils ceux-là ? Ils vont à l'école élémentaire Fulchiron ou à l'école qui est au-dessus, en fait l'école Camus ou les deux autres écoles, lorsqu'ils se situent un peu en haut de la butte. Donc, nous allons être très attentifs au redécoupage du périmètre scolaire pour tenir compte de ces facteurs géographiques, mais toutes les prévisions démographiques ne nous indiquent pas une hausse à prévoir dans ce secteur.

J'ai reçu la même délégation de parents de l'école Siraud ; pour l'école Kergomard ils ont été reçus à deux reprises et le conseil d'école s'est tenu vendredi dernier, convoqué conformément aux textes en vigueur. Enfin, si nous ne nous cachons pas derrière la responsabilité d'autres, je voudrais quand même redire parce que c'est la stricte vérité, que tous les inspecteurs d'académie qui se sont succédés depuis 2001

nous avaient demandé la fermeture de cette école. C'est une réalité d'inspecteur d'académie.

Donc, nous avons « résisté », et je me rappelle très bien qu'il y a quatre ans, j'ai réuni les directrices des écoles maternelles Fulchiron et Kergomard, et que déjà était apparu l'argument du pôle Petite Enfance constitué à la Quarantaine. D'ailleurs, c'est notre municipalité qui a créé le relais d'assistantes maternelles et l'a installé dans des locaux rénovés, ainsi que la crèche de la Quarantaine dans des locaux contigus au site de la SACVL. Donc, nous connaissons très bien ce pôle Petite Enfance puisque c'est nous qui avons créé les conditions pour son émergence.

A l'époque, j'avais proposé aux deux directrices de produire un projet commun qui puisse justifier le maintien de ces deux écoles. Or, je les ai revues un an et demi après, elles m'avaient dit : « nous ne sommes pas arrivées à faire un projet commun ». C'est la réalité, je n'y peux rien, je peux le regretter. Les élus du 5e à l'époque ont insisté autour de cette notion, mais elle n'a pas pu réellement émerger à travers quelque chose de formalisé.

Voilà la réalité. Donc, il y a les réalités budgétaires et financières, je crois que mes collègues de la Majorité ont tous voté le budget et le plan de mandat qui nécessitent, effectivement, qu'on tienne compte d'un côté de l'évolution forte démographique dans certains quartiers, et de l'autre de l'ajustement lorsqu'il y a des baisses ou une stagnation, et un niveau assez faible des effectifs, mais il y a aussi la réalité de l'avenir de l'école maternelle.

Nous allons faire en sorte - et là il y a un engagement pris par le Maire et par moi-même -, que les travaux réalisés à l'école Fulchiron permettent d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants et je crois pouvoir annoncer qu'une visite sera faite sur place par moi et M. le Maire, avec les services, pour présenter dans quelques mois, avant les vacances d'été, les travaux qui seront réalisés pour cet accueil.

Voilà ce que je pouvais dire sur ce sujet ce soir et je n'ai vraiment pas de leçon à recevoir sur la différence de l'école maternelle de la part de certains.

M. LE MAIRE : Merci bien. Nous allons mettre le dossier aux voix. Qu'est-ce que vous voulez ? Quand je regarde l'évolution de la démographie scolaire d'un certain nombre d'arrondissements et qu'elle baisse de 20 %, alors qu'elle augmente de 10 % dans les autres, je suis bien obligé quelque part de procéder à un certain nombre d'ajustements, sauf à mener une politique de « gribouille », à dire « ce n'est pas mon problème, on financera par les impôts ou on laisse les choses se faire comme cela ! »

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Démocrate – MoDem et Ensemble pour Lyon, ont voté contre. Le Groupe Communiste, Républicain et Intervention citoyenne s'est abstenu, sauf Mme Legay qui a voté contre.)

(Adopté.)